

**I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS
D'EXPLOITATION**

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module : I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : SOMMAIRE	Paragraphe :	Page : 1

SOMMAIRE

I	PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	1
	SOMMAIRE	1
I.1	OBJECTIFS DU MODULE	2
I.2	CHAMP D'APPLICATION DU MODULE	3
I.3	NATURE DES REVENUS DE BAGREPOLE.....	4
I.4	LES ACTEURS DU PROCESSUS.....	5
I.5	PROCEDURE DE FACTURATION DES PRODUITS.....	6
	I.5.1 DETERMINATION DES MODALITES DE FACTURATION	6
	I.5.2 PROCESSUS DE FACTURATION	7
I.6	PROCEDURE DE RECOUVREMENT.....	8
	I.6.1 PROCESSUS DE RECOUVREMENT	8
I.7	PROCEDURE DE SUIVI DES IMPAYES.....	9
	I.7.1 MODALITE DE SUIVI DES IMPAYES	9
I.8	LES ANNEXES DU MODULE	10

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module :I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : Erreur ! Source du renvoi introuvable. OBJECTIFS DU MODULE	Paragraphe :	Page : 2

I.1 OBJECTIFS DU MODULE

Le présent Module **de procédures de gestion des revenus** a pour objectifs :

- d'aider les acteurs de la société BAGREPOLE à traiter les opérations de facturation, recouvrement et de suivi des impayés des prestations et des ventes de la société ;
- de guider les acteurs à observer les règles retenues pour la gestion des revenus de la société ;
- de décrire les modalités pratiques d'utilisation de gestion des revenus ;
- de préciser les responsabilités des acteurs concernés par la gestion des revenus.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module :I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.2 CHAMP D'APPLICATION DU MODULE	Paragraphe :	Page : 3

1.2 CHAMP D'APPLICATION DU MODULE

Le champ d'application du présent module couvre les procédures ci-après :

- la facturation des produits ;
- le recouvrement des factures ;
- le suivi des impayés.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module :I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.3 NATURE DES REVENUS DE BAGREPOLE	Paragraphe :	Page : 4

I.3 NATURE DES REVENUS DE BAGREPOLE

Les principaux revenus susceptibles d'être perçus par la société BAGREPOLE comprennent :

- les redevances des terres ;
- les redevances d'eau ;
- les redevances de concessions ;
- les loyers de locaux divers ;
- les recettes de ventes d'intrants et de produits agricoles ;
- les recettes du centre de formation ;
- les recettes du centre d'affaires ;
- les recettes du guichet unique ;
- les recettes d'activités touristiques ;
- les revenus des autres prestations de services de la société ;
- les produits financiers provenant des placements autorisés de fonds disponibles.
- les redevances des infrastructures ;
- les autres revenus.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module :I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.4 LES ACTEURS DU PROCESSUS	Paragraphe :	Page : 5

I.4 LES ACTEURS DU PROCESSUS

Les principaux acteurs de la société BagréPôle concernés par les processus de gestion des revenus sont :

- l'AFAC établit les factures de redevances et les distribue aux exploitants ;
- le CSMP assure la vérification des factures ;
- le DAF signe les factures ;
- l'ASF procède au recouvrement des factures de revenus ;
- le CPT comptabilise les factures de revenus et les encaissements des factures ;
- le CSFC assure le suivi de la situation des impayés.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module : PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.5 PROCEDURE DE FACTURATION DES PRODUITS	Paragraphe :	Page : 6

I.5 PROCEDURE DE FACTURATION DES PRODUITS

I.5.1 DETERMINATION DES MODALITES DE FACTURATION

La société BagréPôle arrête les modalités et les périodicités de facturation des redevances dans les contrats signés avec les exploitants, concessionnaires, locataires, etc.

Le tableau ci-après fournit des indications sur les périodicités habituelles proposées par la société à ses clients.

N°	Désignation du revenu	Base de facturation	périodicité
1	Redevances des terres	ha	
2	Redevances d'eau	m ³ consommé	
3	Concessions	forfait annuel	
4	Centre de formation	forfait annuel	
5	Guichet unique	forfait annuel	
6	Ventes d'intrants	ha traité	
7	Ventes de produits agricoles	kg produit	
8	Redevance d'activités touristiques	forfait	
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module : PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.5 PROCEDURE DE FACTURATION DES PRODUITS	Paragraphe :	Page : 7

I.5.2 PROCESSUS DE FACTURATION

Quelle soit la modalité et la périodicité convenue avec les exploitants, concessionnaires, locataires, etc., le processus de facturation se déroule comme suit :

- 1.** l'AFAC établit, à partir du fichier client, les factures en 4 exemplaires, et les soumet au CSMP ;
- 2.** le CSMP les vérifie et les transmet au DAF ;
- 3.** le DAF vise les factures et les transmet à la SD/DAF ;
- 4.** la SD/DAF adresse un exemplaire des factures à l'ASF, un exemplaire au CPT et retourne les 2 exemplaires à l'AFAC ;
- 5.** le CPT enregistre les factures ;
- 6.** l'AFAC conserve un exemplaire et procède à la distribution du 2^{ème} exemplaire des factures aux exploitants.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module : I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.6 PROCEDURE DE RECOUVREMENT	Paragraphe :	Page : 8

I.6 PROCEDURE DE RECOUVREMENT

I.6.1 PROCESSUS DE RECOUVREMENT

Le processus de recouvrement peut se dérouler comme suit :

- 1.** à l'échéance, l'ASF édite un état des factures et se rend chez chaque client accompagné des factures ;
- 2.** l'ASF procède au recouvrement des factures redevances contre remise d'un reçu de recettes ;
- 3.** en fin de journée, l'ASF reverse le produit du recouvrement sur les comptes bancaires dédiés puis transmet au CPT un exemplaire du versement ;
- 4.** une fois par mois, le CPT édite la situation des impayés et la soumet au CSFC ;
- 5.** le CSFC vérifie la situation, la vise et la transmet à la SD/DAF ;
- 6.** la SD/DAF ventile un exemplaire à l'ASF, un exemplaire au CPT, un exemplaire au DAF, un exemplaire à l'AFAC.

BAGRÉPÔLE SEM			
MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES			
Module : I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.7 PROCEDURE DE SUIVI DES IMPAYES	Paragraphe :	Page : 9

I.7 PROCEDURE DE SUIVI DES IMPAYES

I.7.1 MODALITE DE SUIVI DES IMPAYES

Le processus de suivi des impayés peut se dérouler comme suit :

- 1.** le DAF instruit, l'ASF sur les dispositions à prendre pour obtenir des clients débiteurs le paiement des créances de la société ;
- 2.** l'ASF procède aux relances des clients débiteurs et au recouvrement des impayés à l'occasion de la prochaine distribution de nouvelles factures ;
- 3.** après trois relances sans succès, l'ASF transfère les créances impayées au DAJEP ;
- 4.** le DAJEP instruit un dossier de contentieux et a recours aux moyens juridiques appropriés pour obtenir le paiement des créances compromises ;
- 5.** au plus tard, en fin d'exercice, le DAJEP fournit au DAF une situation de créances douteuses ;
- 6.** le DAF transmet cette situation au CSFC pour constater les provisions nécessaires ;
- 7.** en cas de paiement ultérieur de créances douteuses, le CSFC propose la reprise des provisions antérieurement constituées et l'apurement des comptes clients.

I.8 LES ANNEXES DU MODULE

Réf.		Désignation	Nom du fichier
I.5	1.	Modèle de fiche de renseignement client	
I.5	2.	Modèle de facture	
I.5	3.	Modèle d'état de recouvrement	
I.5	4.	Modèle de situation d'impayés	
I.5	5.		

MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES

Module : I PROCEDURES DE GESTION DES REVENUS D'EXPLOITATION	Section : I.8 LES ANNEXES DU MODULE	Paragraphe :	Page : 11
---	--	--------------	---------------------